

**Arrêté du 5 Février 2026 modifiant l'arrêté du
22 décembre 2025 fixant la composition de la
commission spécialisée de prévention
de la conférence régionale de la santé et de
l'autonomie Nouvelle-Aquitaine**

Le directeur général de l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine,

VU le code de la santé publique, notamment les articles L.1432-4 et D.1432-28 à D.1432-53 ;

VU la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé ;

VU l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 portant adaptation des agences régionales de santé (ARS) et des unions régionales de professionnels de santé (URPS) à la nouvelle délimitation des régions ;

VU le décret n°2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie, modifié par le décret n°2010-938 du 24 août 2010 et par le décret du 30 décembre 2015 ;

VU le décret n°2019-1342 du 11 décembre 2019 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

VU le décret du 7 octobre 2020 publié au JORF n°0245 du 8 octobre 2020 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine – M. Benoît ELLEBOODE ;

VU le décret n°2021-847 du 28 juin 2021, relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

VU l'arrêté du 26 janvier 2026 fixant la composition de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de la Nouvelle-Aquitaine modifié ;

VU la décision du Directeur général de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine portant délégation permanente de signature en date du 10 octobre 2025 publiée au recueil des actes administratifs sous le n° R75-2025-227 le 14 octobre 2025 ;

Arrête

Article 1er : la composition de la commission spécialisée de prévention de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie Nouvelle-Aquitaine est modifiée comme suit :

1° Collège des représentants des collectivités territoriales du ressort géographique de l'agence

- un conseiller régional :

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Marie-Laure LAFARGUE	François VINCENT	Gilles BOEUF

- deux présidents de conseil départemental :

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Michel BUISSON Vice-président en charge de la santé (16)	Marie PRAGOUT Vice-présidente en charge de l'autonomie des personnes âgées et du handicap (16)	Isabelle LAGARDE Conseillère départementale (16)
<i>Désignation en cours</i>		

- un représentant des groupements de communes :

Titulaire	Suppléant	Suppléant
<i>Désignation en cours</i>		

- un représentant des communes :

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Carine QUINOT Adjointe au Maire de Seignosse (40)	Alban LACAZE Maire de Rioupeyroux 64	<i>Désignation en cours</i>

2° Collège des représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

- quatre représentants des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1 :

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Claude Michel LAURENT ADMD 33	<i>Désignation en cours</i>	Françoise TISSOT Alliance des maladies rares
Michel CHAPEAUD AFD - ETHNA	Michelle LASSIRE UDAF 87	<i>Désignation en cours</i>
Philippe ROCA UNAFAM	Martine DOS SANTOS UNAFAM	Claude HAMONIC UNAFAM
Marie-Christine GENET France Alzheimer	Manuele MELLADO UNADEV	Frans HOEFSLOOT UDAF 79

- un représentant des associations de retraités et personnes âgées :

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Gérard CLÉMENT (86)	Danièle THOREAU (86)	<i>Désignation en cours</i>

- un représentant des associations des personnes handicapées :

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Jacqueline TALIANO (24) APEI Périgueux	Huguette BARGAIN (24) APEI Périgueux	Jean Philippe LAVAL (24) CROIX MARINE

3° Collège des représentants des conseils territoriaux de santé mentionnés à l'article 1432-28

- **un représentant des conseils territoriaux de santé :**

Titulaire	Suppléant	Suppléant
George CHATA Président du CTS 23	Serge CEDELLE Vice-président du CTS 23	

4° Collège des représentants des partenaires sociaux

- **un représentant des organisations syndicales de salariés :**

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Vanessa RAUCH CFTC Confédération française des travailleurs chrétiens	Christian PELOUX CFTC Confédération française des travailleurs chrétiens	Sadie BLAS Confédération française des travailleurs chrétiens (19)

- **un représentant des organisations syndicales d'employeurs :**

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Pierre GUICHARD MEDEF Nouvelle-Aquitaine	Bruno ALFANDARI MEDEF Nouvelle-Aquitaine	Christian SOTTOU Union des entreprises de proximité

- **un représentant des organisations syndicales des artisans, des commerçants et des professions libérales :**

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Jean-Luc DELABANT UNAPL Nouvelle-Aquitaine	Dany GUERIN UNAPL Nouvelle-Aquitaine	Jean-Marc DEMAY UNAPL Nouvelle-Aquitaine

- **un représentant des organisations syndicales des exploitants agricoles :**

Titulaire	Suppléant	Suppléant
<i>Désignation en cours</i>	Christian DANIAU	<i>Désignation en cours</i>

5° Collège des acteurs de la cohésion et de la protection sociale

- **un représentant des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité :**

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Brigitte REILLER Union régionale de la fédération addiction (CAARUD)	André NGUYEN (CAARUD)	Jérémy OLIVIER ACT 64

- **un représentant représentants de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) au titre de l'assurance vieillesse et de la branche accidents du travail-maladies professionnelles mentionnée à l'article R221-9 du code de la sécurité sociale**

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Jean-Claude SAGNE CARSAT Centre Ouest	Gilles COURROS CARSAT Centre Ouest	<i>Désignation en cours</i>

- un représentant des caisses d'allocations familiales :

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Désignation en cours	Désignation en cours	Désignation en cours

- un représentant de la mutualité française :

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Robert RAYNAUD	Françoise BEYSEN	Robert GERMON

6° Collège des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

- un représentant des services de santé scolaire et universitaire :

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Marina PUJOLE Infirmière CT (33)		

- un représentant des services de santé au travail :

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Sabine GUYON Dassault Aviation Service de Santé au Travail (33)	Xavier CASTAGNET CEA Cestas (33)	Capucine LE MARQUAND Antenne de médecine de prévention de Floirac (33)

- un représentant des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile :

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Stéphanie PETIT-CARRIÉ CD33	France AHANO- DUCOURNEAU CD 33	

- un représentant des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé :

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Jean-Dominique MOUCHARD CRCDC	Gatienne KOUAM Association régionale des Missions Locales	Pauline ATLAN Association régionale des Missions Locales

- un représentant des organismes œuvrant dans le domaine de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche :

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Pierre-Yves ROBERT Doyen de la Faculté de Médecine de Limoges	Julien GIRAUD ORS Poitou-Charentes	Désignation en cours

- un représentant des associations de protection de l'environnement :

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Alain CHABROLLE FNE Nouvelle-Aquitaine	Geneviève ALBERT-ROULHAC FNE Nouvelle-Aquitaine	Désignation en cours

7° Collège des offreurs des services de santé

- **un représentant mentionné au a, b, c ou d du collège des offreurs des services de santé :**

<i>Titulaire</i>	<i>Suppléant</i>	<i>Suppléant</i>
Pierre CORBI PCME, CHU de Poitiers	Nathalie SALLES	Frédéric PAIN PCME, CH Nord Deux-Sèvres

- **un représentant mentionné au e ou f du collège des offreurs des services de santé :**

<i>Titulaire</i>	<i>Suppléant</i>	<i>Suppléant</i>
Christophe BERTHELOT FEHAP (DG des PEP 64)	Laurent MATHIEU FEHAP (ADAPEI 79)	Patrick COLO FEHAP

- **deux membres des unions régionales des professionnels de santé :**

<i>Titulaire</i>	<i>Suppléant</i>	<i>Suppléant</i>
François MARTIAL URPS Pharmaciens	Bruno SALOMON URPS Podologues	Frédéric DEUBIL URPS Infirmiers
Jacques WEMAERE URPS Chirurgiens-dentistes	Anne LAMOTHE-CORNELOUP URPS Orthophonistes	Marik FETOUH URPS Masseurs-kinésithérapeutes

Article 2 : Le remplacement des membres de la conférence s'effectue pour le mandat restant à courir, d'une durée de cinq ans à compter de l'arrêté initial du 1^{er} octobre 2021.

Article 3 : Participant, avec voix consultative, aux travaux de la conférence régionale de santé et de l'autonomie et au sein de ses différentes formations :

- le préfet de région ;
- le président du conseil économique, social et environnemental régional ;
- les chefs de services de l'Etat en région ;
- le directeur général de l'agence régionale de santé ;
- un membre des conseils des organismes locaux d'assurance maladie relevant du régime général dans la région Nouvelle-Aquitaine ;
- un administrateur d'un organisme local d'assurance maladie relevant de la mutualité sociale agricole.

Article 4 : Est élu président de la commission spécialisée de prévention : Jean-Luc DELABANT

Article 5 : Est élu vice-président de la commission spécialisée de prévention : Michel LAURENT

Article 6 : Les recours contre le présent arrêté sont présentés devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de la date de notification ou de sa publication au recueil des actes administratifs.

Article 7 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

Fait à Bordeaux, le 5 février 2026